

Greoli fait grimacer Chassepierre

Manifestation phare en Wallonie avec un budget en constante évolution, le festival des arts de la rue de Chassepierre reçoit le même subside qu'en 2012.

La semaine dernière, différents médias ont fait écho des subsides accordés par la ministre Alda Greoli à plusieurs acteurs culturels de la province. L'ASBL Fêtes des Artistes tient à réagir non pas à ces articles de presse, mais bien à propos de ladite subvention accordée.

« Le 16 janvier 2017, l'ASBL Fête des Artistes de Chassepierre qui organise le festival international des arts de la rue, a remis sa demande de contrat-programme 2018-2022. L'ASBL souhaitait obtenir pour ces cinq années une subvention annuelle de 175 000 €.

Le 23 novembre 2017, la Ministre de la Culture, de l'Enfance et de l'Éducation permanente, Alda Greoli, a remis son avis et a décidé d'accorder 150 000 € par an au festival international des arts de la rue de Chassepierre, somme qui avait déjà fait l'objet d'un avis favorable de conseil d'avis du ministère en 2012. Cette somme ne prend donc pas en considération l'évolution de la manifestation depuis cinq ans et n'a rien de nouveau. Si la somme paraît importante, il faut néan-

moins savoir que : à sa création, le budget, juste et équilibré de la manifestation, était de 750 € et 45 ans plus tard, il a été multiplié par mille, soit environ 750 000 €.

La subvention accordée représente donc 20 % du budget de la manifestation. 60 % du chiffre d'affaires de celle-ci est généré par la fidélité de son public.

Pas assez de soutien des politiques

« Ces sommes sont non négligeables mais pas suffisantes pour organiser la manifestation car par le seul fait de son organisation en extérieur, la situation reste chaque année précaire. De plus, la configuration démographique de la région fait que l'ASBL ne peut pas faire porter un événement de cette envergure sur les épaules d'un village de 200 habitants et/ou d'une commune de 5 000 habitants où certaines précarités sociales sont présentes.

Il faut aussi savoir que les dépenses artistiques d'une telle manifestation s'élèvent environ à 380 000 €. Ce sont des frais liés à l'accueil des artistes soit : la location des loge-

ments, la location de tribunes et chapiteaux, la location de matériel régie, les honoraires régie, les droits d'auteurs, le cachet des artistes, le précompte professionnel et le catering des artistes.

À la différence d'une manifestation en ville ou en salle, certains frais incombent d'avantage au Festival de Chassepierre comme les frais techniques par exemple : ce n'est pas moins de 10 semi-remorques de matériel qui arrivent pour le Festival : groupes électrogènes, coffrets et câblages, mâts d'éclairage, élévateurs, barrières, planchers, scènes, sonorisation et éclairage pour les espaces-scènes...

L'ASBL regrette donc de ne pas avoir obtenu la somme demandée et espérait une mobilisation politique qui aurait permis la reconnaissance d'une manifestation professionnelle organisée en milieu rural, qui fêtera ses 45 ans en 2018 et qui accueille dans un village de 200 habitants, 50 compagnies professionnelles, 25 000 visiteurs et ne trouve pas d'équivalence dans toute l'Europe. » ■ **O. L**

120 000 € pour le conte à Chiny

L'ASBL Chiny Cité des Contes espérait recevoir 180 000 € de subsides pour soutenir son contrat-programme.

La ministre a limité l'octroi à 120 000 €.

Gâce à son ASBL Chiny cité des Contes et son festival du conte en juillet, la Ville de Chiny est aujourd'hui le lieu emblématique de la discipline de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À ce titre, l'ASBL recevait des subsides annuels de 100 000 € de la fédération WB. Avec le dépôt du nouveau contrat-programme, l'ASBL sollicitait une hausse substantielle, soit 180 000 € à la place des 100 000 habituellement accordés. Si aujourd'hui une hausse a bien été accordée, elle n'est que

de 20 %, soit 120 000 €.

« D'une part, nous sommes satisfaits parce que le conte en tant que tel a été valorisé. On octroie aujourd'hui 440 000 € pour le conte en Wallonie-Bruxelles contre 176 000 € auparavant. Il n'y avait que la Maison du Conte de Jodoigne et Chiny. Pour les nouvelles dotations, se sont ajoutés Les conteurs en balades, la Maison du Conte de Bruxelles et la Fédération des conteurs professionnels », explique Benjamin Roiseux

« D'autre part, le conte à Chiny c'est non seulement le festival, mais

aussi la cour des contes qui fonctionne toute l'année, les formations, la journée professionnelle du conte (la seule en Belgique), les formations, les résidences, les créations d'artistes et aussi un emploi temps plein et trois mi-temps. Outre le subside précité et d'autres grappillés partout où on peut, tout cela se fait sur fonds propres.

Avec un budget global Cité des contes et festival, qui tourne autour de 200 000 €, les 120 000 € octroyés vont juste nous permettre de vivre. À peine une caricature, les 20 000 € supplémentaires nous permettent de combler les déficits des années précédentes, une moyenne de 15 000 € par an. Ce qui veut dire également qu'il nous est difficile d'envisager de nouvelles pistes ou de lancer des nouveaux projets. » ■ **O.L.**